

LE GRAND SOIR

CopyLeft :

Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



mardi 24 septembre 2013

Au regard de leur position sur l'échiquier géopolitique international, des pays s'autorisent ce qu'ils refusent aux autres.
"Quoi qu'ils fassent..."

Karim MOHSEN

A la guerre, comme en politique, c'est toujours celui qui débite le plus gros mensonge qui a raison.

Depuis des semaines, les dirigeants occidentaux, singulièrement américains et français, martèlent – sans apporter, ne serait-ce qu'un début de preuve, crédible et vérifiable par des institutions non engagées dans le conflit – que les autorités syriennes sont « responsables » des attaques aux armes chimiques du 21 août 2013 en Syrie. Il faut, bien sûr, les croire puisque ce sont « eux » qui le disent et l'affirment. Ce qu'ils disent est vrai, mais ce que peuvent avancer les autres est tenu en suspicion. Ainsi, l'autre jour, un conseiller adjoint de la sécurité nationale de M.Obama, Ben Rhodes, a indiqué que les Russes « *ont soutenu Assad, quels que soient les faits, quoi que le régime fasse* », laissant dès lors entendre qu'il ne fallait pas faire trop confiance à ces gens qui restent fidèles à leurs alliés.

En fait, les Russes peuvent aussi répliquer que le soutien – militaire et financier – que les Américains apportent à une rébellion (constituée de déserteurs de l'armée, de mercenaires et de jihadistes) contre un Etat souverain, membre comme les États-Unis de l'ONU, disqualifie Washington du processus syrien en étant partie au conflit syrien. Dès lors, les Etats-Unis deviennent le problème, ils ne sont pas la solution. Ne relevons même pas la profession de foi étasunienne, répétée par les présidents étasuniens à peine le seuil de la Maison-Blanche franchi, selon laquelle « *quoi que fasse Israël, nous le soutiendrons en toute circonstance* ». De fait, depuis 66 ans, Washington assure – par l'emploi du veto – l'impunité à l'Etat hébreu pour les exactions commises contre le peuple palestinien. Mais il n'y a pas que les États-Unis qui pratiquent ce jeu pour se dédouaner. Il en est ainsi des Français qui jouent dans la cour des grands alors qu'ils n'ont pas les moyens de cette politique dispendieuse. On pointe ainsi du doigt ce qui est estimé être rédhibitoire chez l'autre pour mieux cacher ses propres forfaitures. De ce fait, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Philippe Lalliot, s'est laissé aller à cette apostrophe à l'endroit de l'Iran : « *Nous connaissons tous l'implication de l'Iran aux côtés du régime syrien, (à travers) non seulement un soutien politique mais aussi militaire, reconnu comme tel par les autorités iraniennes.* » Aussi, selon lui, la France « (...) voit mal comment un pays aussi impliqué dans cette crise aux côtés d'une des parties, le régime syrien, pourrait être un médiateur qui, par définition, doit être neutre et tenir des positions équidistantes entre les parties à un

conflit. »

« Neutre et tenir des positions équidistantes entre les parties à un conflit ».

La France est-elle neutre dans le conflit syrien, tient-elle cette « position équidistante » de neutralité ? Ce serait effectivement un événement pour un pays qui soutient par tous les moyens la rébellion syrienne, regroupée dans ce qui est appelé « La Coalition nationale syrienne ». Ce seul fait – la France, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont les pivots de ce qui est dénommé « les Amis de la Syrie » – élimine en fait la France, qui est partie prenante dans le conflit, de toute médiation de quelque nature qu'elle soit entre le gouvernement syrien et l'opposition. En tout état de cause, voilà une rhétorique anormale qui fait que les uns se donnent le droit de soutenir une des parties belligérantes, tout en s'estimant qualifiés pour juger de ce conflit, mais ce droit est refusé aux autres pour ces mêmes raisons (soutien à l'une des parties en opposition). Mais il semble qu'il y ait désormais un certain équilibre qui fait que ce que les Étatsuniens ont pu réaliser contre l'Irak – au moment de l'effondrement de l'Union soviétique – en se passant du feu vert de l'ONU, ils ne peuvent plus le rééditer contre la Syrie du fait du retour au premier plan de la Russie.

En fait, au regard de leur position sur l'échiquier géopolitique international, des pays s'autorisent ce qu'ils refusent aux autres. En réalité, ce sont là des choses connues, mais sur lesquelles le conflit syrien a jeté une lumière crue. Cette situation est induite par la faiblesse de l'Organisation des Nations unies (ONU) incapable d'imposer le droit international à tous, et surtout y compris aux superpuissances, qui, en réalité, conduisent le monde uniquement en fonction de leurs intérêts. Le droit international n'a en effet de réalité que dans la convergence des intérêts bien compris des puissants. Et les petits États n'ont pas fini de payer pour les crimes des puissants, « quoi qu'ils fassent... ».

Karim MOHSEN

<http://www.lexpressiondz.com/edito/181547-quoi-qu-ils-fassent.html>

<http://www.lexpressiondz.com/edito/181547-quoi-qu-ils-fassent.html>

<http://www.legrandsoir.info/quoi-qu-ils-fassent.html>